

# LE ROUBAIS

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42  
Directeur: ALFRED REBOUX  
AGENCE SPECIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

## ROUBAIX, LE 2 MAI 1888 L'ADMINISTRATION CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX devant les Electeurs

Nous recevons communication du document suivant :  
Le Conseil municipal touche au terme de son mandat.  
On a pu suivre ses travaux, au jour le jour : il n'a rien fait dans l'ombre.  
Toutefois, il n'est que juste, à la veille des élections, de rappeler ce qu'il a fait en quatre années.  
Le Conseil a tenu 77 séances, dont pas une seule n'a été ajournée faute d'un nombre suffisant de membres présents, fait unique, peut-être, dans les grandes villes.  
Il a statué sur 1431 affaires dont 193 légées par le précédent conseil.  
Ses diverses commissions se sont réunies 375 fois.  
Le rapport qui lui a été présenté, lors de son arrivée aux affaires, constatait un excédent de 233,858 francs 43 centimes ; mais les dépenses litigieuses et les suppléments de crédits qu'il a eu à payer pour les travaux en cours d'exécution se sont élevés à près de 300,000 francs.  
Les bâtiments communaux, dont l'entretien avait été très négligé, ont, depuis, exigé des sommes considérables pour être remis en bon état.  
Ajoutons que le service des emprunts, qui n'était en 1881, que de 490,541.88 s'est élevé, en 1887, à 824,000 francs.  
Malgré ce surcroît de charges qui lui avait été laissé par les anciens administrateurs, le Conseil a fait face à tout, et, sans augmenter les impôts, il a opéré des économies de 80,000 francs par an.  
Il n'a laissé en souffrance aucun service : il les a améliorés tous.

### Le personnel

Le Conseil a, dans presque tous les services, mais dans les limites strictement nécessaires, augmenté le personnel devenu insuffisant par suite de l'extension des affaires et de l'accroissement de la population.  
Dans les bureaux de l'Hôtel-de-Ville, comme pour l'octroi, les employés ont été choisis par voie de concours, moyen sûr d'avoir des hommes capables et d'éviter le favoritisme.  
Dans tous les services, il a été accordé de nombreuses augmentations de traitement.  
Dans la police et dans l'octroi, il a été établi un classement qui assure aux agents un avancement régulier et les met à l'abri de l'oubli et de l'arbitraire.  
L'ancien personnel passait pour être généralement hostile à l'administration : elle s'est obstinée à l'ignorer.  
Elle n'a voulu voir que les intérêts de la ville et elle n'a considéré aucun de ceux qui se servaient d'elle.  
Elle a, partout et toujours, donné l'exemple du respect pour les administrés : elle a fréquemment recommandé d'accueillir avec bienveillance les personnes qui se présentent dans les bureaux ; elle a veillé à la prompte expédition des affaires et n'a jamais fait attendre une signature.

### L'École nationale des Arts industriels

Il a, sans qu'il en coûte aucun sacrifice nouveau à la Caisse municipale, obtenu la construction de l'École nationale des Arts industriels.  
Le Conseil a résolu la difficile affaire des eaux de l'Esperie, imposée par l'Etat ; il a pris le soin d'assurer les premières ressources pour la réalisation du projet, et il a dû y affecter sur son budget une somme de plus de cent mille francs.

### La Gare

Le Conseil a obtenu, moyennant un supplément de 20,000 francs, la reconstruction de la gare de voyageurs, en face de la nouvelle rue, au lieu de celle que la Compagnie proposait d'élever entre la rue du Chemin de Fer et la rue de la Gare, et qui n'avait aucun caractère architectural.

### Le cadastre

Il a terminé les négociations et enquêtes relatives à l'agrandissement du cadastre, agrandissement qui paye l'économie réalisée par le rachat des actions du canal, qu'il a également décidé.

### Le chemin de fer de Roubaix à Hersaux et Audenaerde

Il a voté l'achèvement, qui ne tardera pas, du chemin de fer d'Audenaerde, entre la frontière et la gare Nord-Est.

### Les eaux potables

Le conseil a résolu la difficile question des eaux potables.  
L'eau de source, destinée à l'alimentation de Roubaix, est en fait trouvée : Le Conseil a voté les projets divers, ainsi que l'emprunt qui doit assurer cette distribution d'eau, depuis si longtemps réclamée par la population.  
Celle eau pourra être distribuée en abondance et bon marché dans les cités ouvrières et dans tous les quartiers.

### Le sectionnement des cantons

Il a demandé le sectionnement des cantons de Roubaix, afin que nos intérêts soient plus largement représentés au Conseil d'Arrondissement et au Conseil Général.

### L'assistance publique

Le Conseil a porté de 45,000 francs à 55,000 francs le chiffre des secours accordés aux vieillards restant sans famille.  
Il a accordé les fonds nécessaires pour installer 55 lits nouveaux à l'hospice, dont le subventionnement s'élève à 218,000 et à 245,000 francs.  
Il a, de plus, conclu avec l'Administration hospitalière, une convention pour la construction d'un NOUVEAU HOSPICE à Barbioux ; les travaux ne tarderont pas à commencer.  
Il a fait disposer, aménager et chauffer, à l'Hôtel-Dieu, où les malades attendent commodément la visite du médecin.  
Il a fait construire et aménager un PAVILLON POUR LES VARIÉLÉS, afin de préserver les autres malades d'un contact toujours dangereux.  
Il a fait construire une BRASSERIE qui fournit aux convalescents, aux pensionnaires de l'hospice, une bière saine et fortifiante.  
Il a fait installer d'abord cinquante nouveaux lits à l'hospice, et il en a ajouté trente quatre, soit quatre-vingt-quatre, depuis qu'il est aux affaires.

### Les écoles libres

Aux 7850 élèves des écoles libres gratuites, qui sont aussi les enfants de Roubaix et dont les parents continuent à être chargés de la ville, il a donné comme aux 10,500 élèves des écoles publiques, les fournitures classiques, les prix, le chauffage, l'éclairage, et des cours d'adultes, de dessin et de coupe.  
En dehors de la question de justice, on ne peut oublier que les écoles libres gratuites procurent à la ville une économie annuelle de trois cent soixante mille francs, et que, si on les fermait, la construction et l'aménagement des vingt-sept écoles et salles, nécessaires pour les remplacer, ne coûteraient pas moins de deux millions et demi. (1)

### Les vicaires

Les vicaires, précisément dans les paroisses les plus pauvres, n'étaient pas logés, le Conseil leur a alloué une indemnité de logement, ainsi qu'un pasteur protestant suffragant.

### Les bâtiments communaux

On peut s'assurer qu'ils sont aujourd'hui en bon état.  
L'hôpital seul a absorbé près de 80,000 francs. Il n'est pas probable que personne songe à s'en plaindre.

### Les Postes et Télégraphes

Le Conseil s'est efforcé d'obtenir de l'Administration des Postes et Télégraphes des améliorations dans ce grand service public ; deux facteurs nouveaux ont été adjoints au personnel postal et nous pouvons espérer mieux pour un avenir prochain.

### La voirie

Le Conseil a fait exécuter 3557 MÈTRES DE PAVÉS NEUFS sur 8883 mètres d'écarts, sans négliger l'entretien des chaussées déjà établies, s'attachant à répartir également ces travaux entre tous les quartiers de la ville, quand les propriétaires ont bien voulu s'y prêter.  
Plus de 1000 mètres sont encore en adjudication.  
Il a, en outre, voté, en assurant les fonds nécessaires à leur exécution, imposé par l'Etat, le viaduc de la rue des Arts, l'élargissement du pont Saint-Étienne, l'ouverture du boulevard reliant la gare du Nord-Est au parc de Barbioux et l'établissement des quais continus, sur les deux rives du Canal, entre le pont des Coutaux et celui de Sartel.  
Il a, de compte à demi avec l'Etat, fait construire un complet réseau de trottoirs, et compter les travaux exécutés entre le pont de l'Union et celui des Coutaux.  
Il a obtenu la cession gratuite des terrains nécessaires au prolongement de la rue Daubenton jusqu'à la limite du territoire, et l'engagement de participer à la construction du pont.  
Il a acquis un terrain pour établir un Marché couvert au Fontenoy.  
Il a achevé les études pour l'abaissement du pont des Coutaux.  
Il a notablement agrandi et embelli les promenades de Barbioux et en a dressé un plan d'ensemble, qui l'on pourra réaliser peu à peu, sans s'exposer à gêner notre magnifique parc.

### Le personnel enseignant

Le personnel enseignant n'a pas été oublié. Le Conseil a mis en vigueur le classement qui, avant lui, était lettre morte.  
Tous ceux qui étaient dans les conditions vou-

lues en ont profité. Il a continué, même depuis la loi d'octobre 1886 qui a rendu le certificat d'aptitude pédagogique obligatoire pour qu'il soit nommé titulaire, d'accorder un emprunt de 100 francs à ceux qui en sont pourvus, laissant ainsi, à tous, le temps moral pour s'y préparer.  
Il a augmenté l'indemnité de logement des instituteurs adjoints mariés comptant deux années de service à Roubaix. De sorte que l'ensemble des traitements du personnel des écoles primaires et maternelles s'est accru de 31,700 francs depuis quatre ans.

### Nouvelles créations scolaires

Le Conseil a encouragé les cours de coupe, et en a créé deux nouveaux dans les écoles publiques.  
Il a ouvert une caïque au Fontenoy et en a déposé une autre, rue de Tilly.  
Il a ouvert un troisième cours de langue anglaise, un cours de comptabilité, voté un cours de géographie commerciale, qui ne tardera pas à s'ouvrir, et complété les cours de l'Académie de musique.

### Les Écoles libres

Aux 7850 élèves des écoles libres gratuites, qui sont aussi les enfants de Roubaix et dont les parents continuent à être chargés de la ville, il a donné comme aux 10,500 élèves des écoles publiques, les fournitures classiques, les prix, le chauffage, l'éclairage, et des cours d'adultes, de dessin et de coupe.  
En dehors de la question de justice, on ne peut oublier que les écoles libres gratuites procurent à la ville une économie annuelle de trois cent soixante mille francs, et que, si on les fermait, la construction et l'aménagement des vingt-sept écoles et salles, nécessaires pour les remplacer, ne coûteraient pas moins de deux millions et demi. (1)

### Les vicaires

Les vicaires, précisément dans les paroisses les plus pauvres, n'étaient pas logés, le Conseil leur a alloué une indemnité de logement, ainsi qu'un pasteur protestant suffragant.

### Les bâtiments communaux

On peut s'assurer qu'ils sont aujourd'hui en bon état.  
L'hôpital seul a absorbé près de 80,000 francs. Il n'est pas probable que personne songe à s'en plaindre.

### Les Postes et Télégraphes

Le Conseil s'est efforcé d'obtenir de l'Administration des Postes et Télégraphes des améliorations dans ce grand service public ; deux facteurs nouveaux ont été adjoints au personnel postal et nous pouvons espérer mieux pour un avenir prochain.

### La voirie

Le Conseil a fait exécuter 3557 MÈTRES DE PAVÉS NEUFS sur 8883 mètres d'écarts, sans négliger l'entretien des chaussées déjà établies, s'attachant à répartir également ces travaux entre tous les quartiers de la ville, quand les propriétaires ont bien voulu s'y prêter.  
Plus de 1000 mètres sont encore en adjudication.  
Il a, en outre, voté, en assurant les fonds nécessaires à leur exécution, imposé par l'Etat, le viaduc de la rue des Arts, l'élargissement du pont Saint-Étienne, l'ouverture du boulevard reliant la gare du Nord-Est au parc de Barbioux et l'établissement des quais continus, sur les deux rives du Canal, entre le pont des Coutaux et celui de Sartel.  
Il a, de compte à demi avec l'Etat, fait construire un complet réseau de trottoirs, et compter les travaux exécutés entre le pont de l'Union et celui des Coutaux.  
Il a obtenu la cession gratuite des terrains nécessaires au prolongement de la rue Daubenton jusqu'à la limite du territoire, et l'engagement de participer à la construction du pont.  
Il a acquis un terrain pour établir un Marché couvert au Fontenoy.  
Il a achevé les études pour l'abaissement du pont des Coutaux.  
Il a notablement agrandi et embelli les promenades de Barbioux et en a dressé un plan d'ensemble, qui l'on pourra réaliser peu à peu, sans s'exposer à gêner notre magnifique parc.

### Le personnel enseignant

Le personnel enseignant n'a pas été oublié. Le Conseil a mis en vigueur le classement qui, avant lui, était lettre morte.  
Tous ceux qui étaient dans les conditions vou-

### Les adjudications

Il serait injuste d'oublier que, dans toutes les entreprises, il s'est efforcé d'obtenir la mise en adjudication des travaux et fournitures, lorsque l'achèvement paraissait possible.

### Les fêtes publiques. Le petit commerce

Il a augmenté les subsides de plusieurs sociétés de musique ; il en a accordé de nouveaux ; il a réorganisé les auditions musicales si goûtées du parc de Barbioux et de la place Chevreul.  
Il a accordé un professeur et une large subvention à la société de Gymnastique la Robuisienne.  
Il a encouragé les sociétés Colompholles, de Tir et de Pêche, le Club Nautique, le C. de la Harquette, aussi bien que la Société des Courses.  
Il a subventionné les Ta'tres, en proportion de l'importance des pièces qu'ils offrent au public.  
Il a célébré les fêtes nationales avec plus d'éclat même que par le passé.  
Il a dans l'intérêt du petit commerce, si méritant et si oublié, donné des fêtes dont le succès a dépassé toutes les espérances.  
Il a fait, en un mot, tout ce qu'il a pu, pour tenir, à Roubaix, les Robuisiens et y attirer les étrangers.

### Le Comité Indépendant.

Plusieurs journaux ont annoncé, ce matin, que, en prévision des troubles qui pourraient éclater à son retour, M. Carnot pourrait bien ne pas arriver à la gare Montparnasse à l'heure indiquée et que même il pourrait débarquer dans une autre gare.  
C'est une erreur. L'Agence Havas nous communique la dépêche suivante :  
« Paris, 1er mai. — On a annoncé ce matin que, pour éviter une manifestation, le Président de la République descendra à une gare près de Paris, et arrivera par train de banlieue.  
« Cette nouvelle est fautive, rien n'a été changé dans l'itinéraire primitivement fixé.  
« Le Président de la République arrivera à Paris ce soir, par la gare Montparnasse. »  
(De l'Agence Havas)

### Le Comité Indépendant.

Plusieurs journaux ont annoncé, ce matin, que, en prévision des troubles qui pourraient éclater à son retour, M. Carnot pourrait bien ne pas arriver à la gare Montparnasse à l'heure indiquée et que même il pourrait débarquer dans une autre gare.  
C'est une erreur. L'Agence Havas nous communique la dépêche suivante :  
« Paris, 1er mai. — On a annoncé ce matin que, pour éviter une manifestation, le Président de la République descendra à une gare près de Paris, et arrivera par train de banlieue.  
« Cette nouvelle est fautive, rien n'a été changé dans l'itinéraire primitivement fixé.  
« Le Président de la République arrivera à Paris ce soir, par la gare Montparnasse. »  
(De l'Agence Havas)

### Le Comité Indépendant.

Plusieurs journaux ont annoncé, ce matin, que, en prévision des troubles qui pourraient éclater à son retour, M. Carnot pourrait bien ne pas arriver à la gare Montparnasse à l'heure indiquée et que même il pourrait débarquer dans une autre gare.  
C'est une erreur. L'Agence Havas nous communique la dépêche suivante :  
« Paris, 1er mai. — On a annoncé ce matin que, pour éviter une manifestation, le Président de la République descendra à une gare près de Paris, et arrivera par train de banlieue.  
« Cette nouvelle est fautive, rien n'a été changé dans l'itinéraire primitivement fixé.  
« Le Président de la République arrivera à Paris ce soir, par la gare Montparnasse. »  
(De l'Agence Havas)

### Le Comité Indépendant.

Plusieurs journaux ont annoncé, ce matin, que, en prévision des troubles qui pourraient éclater à son retour, M. Carnot pourrait bien ne pas arriver à la gare Montparnasse à l'heure indiquée et que même il pourrait débarquer dans une autre gare.  
C'est une erreur. L'Agence Havas nous communique la dépêche suivante :  
« Paris, 1er mai. — On a annoncé ce matin que, pour éviter une manifestation, le Président de la République descendra à une gare près de Paris, et arrivera par train de banlieue.  
« Cette nouvelle est fautive, rien n'a été changé dans l'itinéraire primitivement fixé.  
« Le Président de la République arrivera à Paris ce soir, par la gare Montparnasse. »  
(De l'Agence Havas)

### Le Comité Indépendant.

Plusieurs journaux ont annoncé, ce matin, que, en prévision des troubles qui pourraient éclater à son retour, M. Carnot pourrait bien ne pas arriver à la gare Montparnasse à l'heure indiquée et que même il pourrait débarquer dans une autre gare.  
C'est une erreur. L'Agence Havas nous communique la dépêche suivante :  
« Paris, 1er mai. — On a annoncé ce matin que, pour éviter une manifestation, le Président de la République descendra à une gare près de Paris, et arrivera par train de banlieue.  
« Cette nouvelle est fautive, rien n'a été changé dans l'itinéraire primitivement fixé.  
« Le Président de la République arrivera à Paris ce soir, par la gare Montparnasse. »  
(De l'Agence Havas)

### Le Comité Indépendant.

Plusieurs journaux ont annoncé, ce matin, que, en prévision des troubles qui pourraient éclater à son retour, M. Carnot pourrait bien ne pas arriver à la gare Montparnasse à l'heure indiquée et que même il pourrait débarquer dans une autre gare.  
C'est une erreur. L'Agence Havas nous communique la dépêche suivante :  
« Paris, 1er mai. — On a annoncé ce matin que, pour éviter une manifestation, le Président de la République descendra à une gare près de Paris, et arrivera par train de banlieue.  
« Cette nouvelle est fautive, rien n'a été changé dans l'itinéraire primitivement fixé.  
« Le Président de la République arrivera à Paris ce soir, par la gare Montparnasse. »  
(De l'Agence Havas)

### Le Comité Indépendant.

Plusieurs journaux ont annoncé, ce matin, que, en prévision des troubles qui pourraient éclater à son retour, M. Carnot pourrait bien ne pas arriver à la gare Montparnasse à l'heure indiquée et que même il pourrait débarquer dans une autre gare.  
C'est une erreur. L'Agence Havas nous communique la dépêche suivante :  
« Paris, 1er mai. — On a annoncé ce matin que, pour éviter une manifestation, le Président de la République descendra à une gare près de Paris, et arrivera par train de banlieue.  
« Cette nouvelle est fautive, rien n'a été changé dans l'itinéraire primitivement fixé.  
« Le Président de la République arrivera à Paris ce soir, par la gare Montparnasse. »  
(De l'Agence Havas)

### Le président a accordé deux jours de congé aux élèves de Saumur et de l'École de Saint-Cyr.

Sur certains points de parcours, la voie et les ponts étaient gardés par des soldats.  
A Saumur, l'accueil a été nettement hostile.  
L'arrivée à Paris  
Paris, 1er mai. — Bien avant l'arrivée du train présidentiel, il avait foule à la gare Montparnasse dont les abords ainsi que la gare d'arrivée sont gardés par de nombreux agents.  
Sur la quai, un tapis est posé jusqu'à la salle de sortie couverte en salon, tout décoré d'arbustes et tressés de drapeaux.  
Tous les employés sont revêtus de leur costume n° 1.  
Nous voyons successivement arriver M. Lozé, préfet de police, M. Floquet, président du conseil, MM. Félix Faure, député, Carnot fils, le colonel Haupprunt de la maison militaire, M. Georges Hugo, venu avec le général de Lockroy.  
Le haut personnel de l'Onest est également présent.  
Le président du conseil s'entretient avec quelques personnages présents.  
A chaque instant, des brigades d'agents sortent de la gare et vont renforcer ceux de dehors.  
Un cordon d'agents se forme le long du quai de débarquement.  
A sept heures dix, le train entre en gare.  
Le colonel Lichtenstein descend le premier du wagon.  
M. Carnot descend ensuite.  
M. Floquet va au devant de lui et lui demande des nouvelles de son voyage dont il le félicite.  
Le président de la République paraît fatigué, dépit, préoccupé.  
Il répond d'une façon évasive, il s'est à hâte de gagner sa voiture.  
En passant dans le salon, il salue les personnes présentes. Aucun cri sauf quelques « Vive Bonaparte » isolés, s'entendent et poussés par des gens partant par le train, quittant la gare au moment où le train présidentiel arrivait.  
D'autres boulangiers avaient pris place dans un train en gare, sur la voie à côté de celle du train présidentiel.  
Les employés les ont fait descendre.  
Au moment où M. Carnot est monté dans sa voiture, il y avait avec une seule personne, dans la cour de la gare et sur le plan incliné y aboutissant.  
La police avait fait refouler tout le monde.  
Le président a traversé la foule quelques cris de : « Vive Carnot ! vive la République ! » avec applaudissements ont été entendus. Il y a eu aussi quelques cris de : « Vive Bonaparte ! »  
M. Carnot, dont l'équipage était avec une rapidité extrême, est garé à la voiture avec l'air soucieux et fatigué que nous signalons plus haut.  
Le colonel Lichtenstein avait pris place à côté de lui.  
Sur le reste du parcours jusqu'à l'Élysée, aucun incident.  
Il est vrai qu'il n'y avait pas plus de trente personnes devant l'Élysée.

### UN TRAITRE

Au mois de décembre dernier, nous avons relaté tous les détails du crime de haute trahison reproché à Lucien Xavier Chatelein, ex-adjoint au 11e de ligne, en garnison à Nancy.  
Le misérable avait, on s'en souvient, tenté de livrer, moyennant finances, un fusil Lebel à l'Allemagne d'abord et à l'Italie ensuite.  
Informé du fait, l'autorité militaire commença une enquête, laquelle dut bientôt abandonner Chatelein ayant des complices civils. Alors l'enquête fut, aux termes de la loi reprise par le vicomte du Moiron qui, son travail terminé, remit le dossier à M. Ollivier, chargé de l'instruction de cette pénible affaire.  
C'est donc comme accusé du crime de haute trahison en temps de paix que Chatelein va, le 4 mai prochain, à Marseille, comparaitre devant un conseil de guerre présidé par M. le colonel Morellet, directeur.  
Chatelein a aujourd'hui vingt-quatre ans. Il est né à Nancy. Elève du lycée de cette ville, il y fit d'assez mauvaises études.  
Il appartient à une famille très honorable. Son père, ex-médecin major de l'armée, est actuellement médecin civil à Nancy.  
Engagé volontaire, Chatelein était capitaine quand, le 11 janvier 1884, il partit pour le Tonkin avec le bataillon du 11e de ligne, alors commandé par M. Chapuis, passé plus tard lieutenant-colonel et, finalement, tué à Lan-Kep.  
Chatelein n'est entré en France que le 25 avril 1886, après avoir assisté à tous les combats auxquels prit part son bataillon et bravé les épidémies qui tuèrent plus de 80 hommes sur les 317 que perdit le bataillon.

### UN TRAITRE

Au mois de décembre dernier, nous avons relaté tous les détails du crime de haute trahison reproché à Lucien Xavier Chatelein, ex-adjoint au 11e de ligne, en garnison à Nancy.  
Le misérable avait, on s'en souvient, tenté de livrer, moyennant finances, un fusil Lebel à l'Allemagne d'abord et à l'Italie ensuite.  
Informé du fait, l'autorité militaire commença une enquête, laquelle dut bientôt abandonner Chatelein ayant des complices civils. Alors l'enquête fut, aux termes de la loi reprise par le vicomte du Moiron qui, son travail terminé, remit le dossier à M. Ollivier, chargé de l'instruction de cette pénible affaire.  
C'est donc comme accusé du crime de haute trahison en temps de paix que Chatelein va, le 4 mai prochain, à Marseille, comparaitre devant un conseil de guerre présidé par M. le colonel Morellet, directeur.  
Chatelein a aujourd'hui vingt-quatre ans. Il est né à Nancy. Elève du lycée de cette ville, il y fit d'assez mauvaises études.  
Il appartient à une famille très honorable. Son père, ex-médecin major de l'armée, est actuellement médecin civil à Nancy.  
Engagé volontaire, Chatelein était capitaine quand, le 11 janvier 1884, il partit pour le Tonkin avec le bataillon du 11e de ligne, alors commandé par M. Chapuis, passé plus tard lieutenant-colonel et, finalement, tué à Lan-Kep.  
Chatelein n'est entré en France que le 25 avril 1886, après avoir assisté à tous les combats auxquels prit part son bataillon et bravé les épidémies qui tuèrent plus de 80 hommes sur les 317 que perdit le bataillon.

### UN TRAITRE

Au mois de décembre dernier, nous avons relaté tous les détails du crime de haute trahison reproché à Lucien Xavier Chatelein, ex-adjoint au 11e de ligne, en garnison à Nancy.  
Le misérable avait, on s'en souvient, tenté de livrer, moyennant finances, un fusil Lebel à l'Allemagne d'abord et à l'Italie ensuite.  
Informé du fait, l'autorité militaire commença une enquête, laquelle dut bientôt abandonner Chatelein ayant des complices civils. Alors l'enquête fut, aux termes de la loi reprise par le vicomte du Moiron qui, son travail terminé, remit le dossier à M. Ollivier, chargé de l'instruction de cette pénible affaire.  
C'est donc comme accusé du crime de haute trahison en temps de paix que Chatelein va, le 4 mai prochain, à Marseille, comparaitre devant un conseil de guerre présidé par M. le colonel Morellet, directeur.  
Chatelein a aujourd'hui vingt-quatre ans. Il est né à Nancy. Elève du lycée de cette ville, il y fit d'assez mauvaises études.  
Il appartient à une famille très honorable. Son père, ex-médecin major de l'armée, est actuellement médecin civil à Nancy.  
Engagé volontaire, Chatelein était capitaine quand, le 11 janvier 1884, il partit pour le Tonkin avec le bataillon du 11e de ligne, alors commandé par M. Chapuis, passé plus tard lieutenant-colonel et, finalement, tué à Lan-Kep.  
Chatelein n'est entré en France que le 25 avril 1886, après avoir assisté à tous les combats auxquels prit part son bataillon et bravé les épidémies qui tuèrent plus de 80 hommes sur les 317 que perdit le bataillon.

### UN TRAITRE

Au mois de décembre dernier, nous avons relaté tous les détails du crime de haute trahison reproché à Lucien Xavier Chatelein, ex-adjoint au 11e de ligne, en garnison à Nancy.  
Le misérable avait, on s'en souvient, tenté de livrer, moyennant finances, un fusil Lebel à l'Allemagne d'abord et à l'Italie ensuite.  
Informé du fait, l'autorité militaire commença une enquête, laquelle dut bientôt abandonner Chatelein ayant des complices civils. Alors l'enquête fut, aux termes de la loi reprise par le vicomte du Moiron qui, son travail terminé, remit le dossier à M. Ollivier, chargé de l'instruction de cette pénible affaire.  
C'est donc comme accusé du crime de haute trahison en temps de paix que Chatelein va, le 4 mai prochain, à Marseille, comparaitre devant un conseil de guerre présidé par M. le colonel Morellet, directeur.  
Chatelein a aujourd'hui vingt-quatre ans. Il est né à Nancy. Elève du lycée de cette ville, il y fit d'assez mauvaises études.  
Il appartient à une famille très honorable. Son père, ex-médecin major de l'armée, est actuellement médecin civil à Nancy.  
Engagé volontaire, Chatelein était capitaine quand, le 11 janvier 1884, il partit pour le Tonkin avec le bataillon du 11e de ligne, alors commandé par M. Chapuis, passé plus tard lieutenant-colonel et, finalement, tué à Lan-Kep.  
Chatelein n'est entré en France que le 25 avril 1886, après avoir assisté à tous les combats auxquels prit part son bataillon et bravé les épidémies qui tuèrent plus de 80 hommes sur les 317 que perdit le bataillon.

### UN TRAITRE

Au mois de décembre dernier, nous avons relaté tous les détails du crime de haute trahison reproché à Lucien Xavier Chatelein, ex-adjoint au 11e de ligne, en garnison à Nancy.  
Le misérable avait, on s'en souvient, tenté de livrer, moyennant finances, un fusil Lebel à l'Allemagne d'abord et à l'Italie ensuite.  
Informé du fait, l'autorité militaire commença une enquête, laquelle dut bientôt abandonner Chatelein ayant des complices civils. Alors l'enquête fut, aux termes de la loi reprise par le vicomte du Moiron qui, son travail terminé, remit le dossier à M. Ollivier, chargé de l'instruction de cette pénible affaire.  
C'est donc comme accusé du crime de haute trahison en temps de paix que Chatelein va, le 4 mai prochain, à Marseille, comparaitre devant un conseil de guerre présidé par M. le colonel Morellet, directeur.  
Chatelein a aujourd'hui vingt-quatre ans. Il est né à Nancy. Elève du lycée de cette ville, il y fit d'assez mauvaises études.  
Il appartient à une famille très honorable. Son père, ex-médecin major de l'armée, est actuellement médecin civil à Nancy.  
Engagé volontaire, Chatelein était capitaine quand, le 11 janvier 1884, il partit pour le Tonkin avec le bataillon du 11e de ligne, alors commandé par M. Chapuis, passé plus tard lieutenant-colonel et, finalement, tué à Lan-Kep.  
Chatelein n'est entré en France que le 25 avril 1886, après avoir assisté à tous les combats auxquels prit part son bataillon et bravé les épidémies qui tuèrent plus de 80 hommes sur les 317 que perdit le bataillon.

### UN TRAITRE

Au mois de décembre dernier, nous avons relaté tous les détails du crime de haute trahison reproché à Lucien Xavier Chatelein, ex-adjoint au 11e de ligne, en garnison à Nancy.  
Le misérable avait, on s'en souvient, tenté de livrer, moyennant finances, un fusil Lebel à l'Allemagne d'abord et à l'Italie ensuite.  
Informé du fait, l'autorité militaire commença une enquête, laquelle dut bientôt abandonner Chatelein ayant des complices civils. Alors l'enquête fut, aux termes de la loi reprise par le vicomte du Moiron qui, son travail terminé, remit le dossier à M. Ollivier, chargé de l'instruction de cette pénible affaire.  
C'est donc comme accusé du crime de haute trahison en temps de paix que Chatelein va, le 4 mai prochain, à Marseille, comparaitre devant un conseil de guerre présidé par M. le colonel Morellet, directeur.  
Chatelein a aujourd'hui vingt-quatre ans. Il est né à Nancy. Elève du lycée de cette ville, il y fit d'assez mauvaises études.  
Il appartient à une famille très honorable. Son père, ex-médecin major de l'armée, est actuellement médecin civil à Nancy.  
Engagé volontaire, Chatelein était capitaine quand, le 11 janvier 1884, il partit pour le Tonkin avec le bataillon du 11e de ligne, alors commandé par M. Chapuis, passé plus tard lieutenant-colonel et, finalement, tué à Lan-Kep.  
Chatelein n'est entré en France que le 25 avril 1886, après avoir assisté à tous les combats auxquels prit part son bataillon et bravé les épidémies qui tuèrent plus de 80 hommes sur les 317 que perdit le bataillon.

### UN TRAITRE

Au mois de décembre dernier, nous avons relaté tous les détails du crime de haute trahison reproché à Lucien Xavier Chatelein, ex-adjoint au 11e de ligne, en garnison à Nancy.  
Le misérable avait, on s'en souvient, tenté de livrer, moyennant finances, un fusil Lebel à l'Allemagne d'abord et à l'Italie ensuite.  
Informé du fait, l'autorité militaire commença une enquête, laquelle dut bientôt abandonner Chatelein ayant des complices civils. Alors l'enquête fut, aux termes de la loi reprise par le vicomte du Moiron qui, son travail terminé, remit le dossier à M. Ollivier, chargé de l'instruction de cette pénible affaire.  
C'est donc comme accusé du crime de haute trahison en temps de paix que Chatelein va, le 4 mai prochain, à Marseille, comparaitre devant un conseil de guerre présidé par M. le colonel Morellet, directeur.  
Chatelein a aujourd'hui vingt-quatre ans. Il est né à Nancy. Elève du lycée de cette ville, il y fit d'assez mauvaises études.  
Il appartient à une famille très honorable. Son père, ex-médecin major de l'armée, est actuellement médecin civil à Nancy.  
Engagé volontaire, Chatelein était capitaine quand, le 11 janvier 1884, il partit pour le Tonkin avec le bataillon du 11e de ligne, alors commandé par M. Chapuis, passé plus tard lieutenant-colonel et, finalement, tué à Lan-Kep.  
Chatelein n'est entré en France que le 25 avril 1886, après avoir assisté à tous les combats auxquels prit part son bataillon et bravé les épidémies qui tuèrent plus de 80 hommes sur les 317 que perdit le bataillon.

### UN TRAITRE

Au mois de décembre dernier, nous avons relaté tous les détails du crime de haute trahison reproché à Lucien Xavier Chatelein, ex-adjoint au 11e de ligne, en garnison à Nancy.  
Le misérable avait, on s'en souvient, tenté de livrer, moyennant finances, un fusil Lebel à l'Allemagne d'abord et à l'Italie ensuite.  
Informé du fait, l'autorité militaire commença une enquête, laquelle dut bientôt abandonner Chatelein ayant des complices civils. Alors l'enquête fut, aux termes de la loi reprise par le vicomte du Moiron qui, son travail terminé, remit le dossier à M. Ollivier, chargé de l'instruction de cette pénible affaire.  
C'est donc comme accusé du crime de haute trahison en temps de paix que Chatelein va, le 4 mai prochain, à Marseille, comparaitre devant un conseil de guerre présidé par M. le colonel Morellet, directeur.  
Chatelein a aujourd'hui vingt-quatre ans. Il est né à Nancy. Elève du lycée de cette ville, il y fit d'assez mauvaises études.  
Il appartient à une famille très honorable. Son père, ex-médecin major de l'armée, est actuellement médecin civil à Nancy.  
Engagé volontaire, Chatelein était capitaine quand, le 11 janvier 1884, il partit pour le Tonkin avec le bataillon du 11e de ligne, alors commandé par M. Chapuis, passé plus tard lieutenant-colonel et, finalement, tué à Lan-Kep.  
Chatelein n'est entré en France que le 25 avril 1886, après avoir assisté à tous les combats auxquels prit part son bataillon et bravé les épidémies qui tuèrent plus de 80 hommes sur les 317 que perdit le bataillon.

### Très audacieux et très brave au feu, Chatelein était toujours le premier à marcher chaque fois qu'il s'agissait d'affronter un danger ou d'envoyer un détachement dans un endroit périlleux.

Blessé à Lan-Kep, il a été médaillé à Ky-Lua, après le combat de Bang-Bô et en avant de Lang-Son. La médaille militaire lui a été remise par le colonel Herbering dans des conditions tout à fait particulières. Les troupes venaient de former le carré et le colonel Herbering prononçait la formule sacramentelle quand les Chinois, apparaissant tout à coup, virent se lever, autour de nos soldats, à une sorte de fantasia, bientôt suivie d'une bataille en règle des positions françaises